

Arts plastiques (fiche nationale)

RNCP40464 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	132, 134
Formacode(s)	45066
Code(s) ROME	B1101, E1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE · SIRET : 19751717000019

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III · SIRET : 19331766600017

UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014

UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP) · SIRET : 93850168100010

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST	78611668100010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception et production d'œuvres
- Direction d'artistes
- Création d'illustrations
- Animation d'ateliers pour enfants et adultes
- Réalisation des contenus multimédias
- Organisation d'événements artistiques et d'animations culturelles
- Élaboration de plans de communication multimédias et multisupports
- Initiation au travail de recherche dans le domaine des arts plastiques à partir d'un champ d'étude proposé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Intégrer dès la phase de conception de la création les contraintes graphiques, formelles et temporelles.
- Adapter le format de la création en fonction des caractéristiques de son support, du matériel à disposition et du budget alloué par le commanditaire.
- Définir un schéma visuel, un croquis, une charte graphique en veillant à choisir un registre visuel adapté à la forme de présentation définie par le thème proposé.
- Mettre en place des projets artistiques et culturels dans le cadre de partenariats en lien avec les différents interlocuteurs du champ concerné et les réseaux professionnels.
- Réaliser et présenter ou diffuser, auprès d'un public, une production visuelle, audiovisuelle ou multimédia, en collaboration avec une équipe technique.
- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation sur le champ de la propriété intellectuelle et des normes de sécurité applicable aux établissements recevant du public (ERP).
- Réaliser une veille programmatique dans le domaine des arts plastiques et de l'art contemporain en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations de référence.
- S'informer sur la thématique, le public visé et la durée de l'objet de médiation auprès des personnes référentes au sein des structures culturelles.
- Produire des outils de communication et de médiation adaptés aux différents publics visés en lien avec le dispositif institutionnel Education Artistique et Culturelle et en veillant au respect des droits culturels de chacun.
- Concevoir et organiser des ateliers, des temps d'échanges pour faciliter l'accès à la culture du public.
- Accueillir et accompagner les publics en vulgarisant et en adaptant son propos en fonction du public.
- Partager avec l'équipe projet sur la qualité et les modifications à apporter à l'action de communication et de médiation et à ses outils.
- Définir les modalités et les situations pédagogiques permettant l'apprentissage par les apprenants des éléments techniques nécessaires à l'expression artistique et à la compréhension des langages visuels et formels propres aux arts plastiques.
- Concevoir son projet pédagogique en relation avec les autres enseignements dispensés au sein de la structure.
- Accompagner l'apprenant dans le développement de sa créativité et de son autonomie dans l'apprentissage.

- Réaliser, en s'appuyant sur un champ d'étude proposé, une recherche bibliographique et documentaire à partir de sources académiques et institutionnelles fiables et de référence, en lien avec les réglementations en vigueur et les politiques publiques.
- Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection en décrivant les caractéristiques physiques et intellectuelles du document ou de l'objet et en se conformant aux règles de classification en vigueur.
- Construire une problématique d'étude en mobilisant une réflexion théorique et critique sur les arts du spectacle, élaborer un plan en lien avec la problématique, rédiger selon les usages de la recherche académique.
- Étudier les productions plastiques en mobilisant une culture artistique, les principales méthodes ainsi que la terminologie descriptive et critique développées en France et à l'étranger.
- Présenter à l'oral la problématique, la méthode d'enquête et les résultats et discuter avec ses pairs sur les choix, les questions et les critiques soulevés par ce travail.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40464BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC06 — Réaliser un travail de création dans le domaine des arts plastiques à partir d'un thème proposé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intégrer dès la phase de conception de la création les contraintes graphiques, formelles et temporelles.
- Adapter le format de la création en fonction des caractéristiques de son support, du matériel à disposition et du budget alloué par le commanditaire.
- Définir un schéma visuel, un croquis, une charte graphique en veillant à choisir un registre visuel adapté à la forme de présentation définie par le thème proposé.
- Mettre en place des projets artistiques et culturels dans le cadre de partenariats en lien avec les différents interlocuteurs du champ concerné et les réseaux professionnels.
- Réaliser et présenter ou diffuser, auprès d'un public, une production visuelle, audiovisuelle ou multimédia, en collaboration avec une équipe technique.
- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation sur le champ de la propriété intellectuelle et des normes de sécurité applicable aux établissements recevant du public (ERP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC07 — Réaliser une action de communication et de médiation culturelle auprès de différents publics dans le domaine des arts plastiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une veille programmatique dans le domaine des arts plastiques et de l'art contemporain en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations de référence.
- S'informer sur la thématique, le public visé et la durée de l'objet de médiation auprès des personnes référentes au sein des structures culturelles.
- Produire des outils de communication et de médiation adaptés aux différents publics visés en lien avec le dispositif institutionnel Education Artistique et Culturelle et en veillant au respect des droits culturels de chacun.
- Concevoir et organiser des ateliers, des temps d'échanges pour faciliter l'accès à la culture du public.
- Accueillir et accompagner les publics en vulgarisant et en adaptant son propos en fonction du public.
- Partager avec l'équipe projet sur la qualité et les modifications à apporter à l'action de communication et de médiation et à ses outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40464BC08 — Animer et conduire des ateliers, des séquences pédagogiques auprès d'apprenants dans le domaine des arts plastiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les modalités et les situations pédagogiques permettant l'apprentissage par les apprenants des éléments techniques nécessaires à l'expression artistique et à la compréhension des langages visuels et formels propres aux arts plastiques.
- Concevoir son projet pédagogique en relation avec les autres enseignements dispensés au sein de la structure.
- Accompagner l'apprenant dans le développement de sa créativité et de son autonomie dans l'apprentissage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40464BC09 — Participer à la méthodologie académique dans le domaine des arts plastiques à partir d'un champ d'étude proposé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser, en s'appuyant sur un champ d'étude proposé, une recherche bibliographique et documentaire à partir de sources académiques et institutionnelles fiables et de référence, en lien avec les réglementations en vigueur et les politiques publiques.
- Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection en décrivant les caractéristiques physiques et intellectuelles du document ou de l'objet et en se conformant aux règles de classification en vigueur.
- Construire une problématique d'étude en mobilisant une réflexion théorique et critique sur les arts du spectacle, élaborer un plan en lien avec la problématique, rédiger selon les usages de la recherche académique.
- Étudier les productions plastiques en mobilisant une culture artistique, les principales méthodes ainsi que la terminologie descriptive et critique développées en France et à l'étranger.
- Présenter à l'oral la problématique, la méthode d'enquête et les résultats et discuter avec ses pairs sur les choix, les questions et les critiques soulevés par ce travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R : ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

R90

: Activités créatives, artistiques et de spectacle

J : Information Communication

O : Administration publique

P : Enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conseiller artistique
- Artiste plasticien
- Assistant directeur artistique
- Galeriste dans le domaine des arts plastiques
- Commissaire ou régisseur d'exposition
- Illustrateur

Sous réserve de réussite au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), les diplômés pourront accéder à des postes de professeur d'éducation musicale dans l'enseignement secondaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 264
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle U1X93 — Artistes plasticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour chacun des diplômes et titres à finalité professionnelle, des prérequis distincts sont indiqués dans Parcoursup <https://www.parcoursup.gouv.fr/>

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP24470

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.u-picardie.fr/>

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.univ-lorraine.fr/>

<https://www.univ-montp3.fr/>

<https://www.univ-st-etienne.fr/>

<https://www.univ-tlse2.fr/>

<https://www.pantheonsorbonne.fr/>

<https://www.univ-rennes2.fr/>

<https://www.univ-paris8.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40464/>

Où se former

Formations référencées	13
Organismes	6
Régions couvertes	6
Prix indicatif	1 500 € – 7 020 €
Durée	500 – 536 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	36
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	64 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	91 004 €
Coût moyen par dossier	1 857 €
Durée moyenne	523 h
Période	07/2025 – 09/2026

France compétences	93 %
---------------------------	------

Reste à charge titulaire	7 %
---------------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.